

CLUB DE MARCHÉ DE RIMOUSKI
AGA virtuelle 11 juin 2020, à 19 h

Recommandation : frais de covoiturage

Politique actuelle

- Allocation de 0,28 \$/km pour un véhicule compact;
- Allocation de 0,36 \$/km pour un véhicule de 6 passagers ou plus;
- Basées sur le prix moyen de l'essence en 2018 : 1,29 \$/L, selon la Régie de l'énergie du Québec, pour la MRC Rimouski-Neigette.
http://www.regie-energie.qc.ca/energie/archives/ordinaire/ordinaire_moyen_villes_hebdo2018.pdf

Considération

- Prix moyen de l'essence en 2019, selon la Régie de l'énergie du Québec, pour la MRC Rimouski-Neigette : 1,26 \$/L;
http://www.regie-energie.qc.ca/energie/archives/ordinaire/ordinaire_moyen_villes_hebdo2019.pdf
- Baisse de 0,03 \$ (2,3 %) par rapport à la moyenne 2018;
- $0,28 \$ \times 2,3 \% = 0,006 \$$;
- $0,36 \$ \times 2,3 \% = 0,008 \$$.

Recommandation du Conseil d'administration pour l'année 2020-2021

- Maintenir le statu quo des frais de covoiturage, soit :
 - 0,28 \$/km pour un véhicule compact;
 - 0,36 \$/km pour un véhicule de 6 passagers ou plus.

Chantal Rioux

2020-05-30